

NEIG AGRO

NETTOYANT DEGRAISSANT DESODORISANT PAR CANON A MOUSSE POUR LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES ET LOCAUX D'ELEVAGE

PROPRIETES PRINCIPALES

Pouvoir dégraissant élevé, même à basse température, vis-à-vis des graisses d'origine végétale ou animale.

L'action mécanique de la mousse permet un nettoyage facilité des supports par effet de rétractation et facilite le nettoyage des surfaces verticales.



UTILISATION ET DOSE D'EMPLOI

Le NEIG' AGRO est appliqué sur les surfaces à nettoyer à l'aide d'une pompe H.P. (pression mini. 100 à 150 bars) munie d'un canon à mousse alimenté en eau froide : le produit étant disposé dans le bac d'alimentation.

La concentration en produit à la sortie du diffuseur de l'ordre de 2.5% répond aux exigences du nettoyage.

Les composants de NEIG'AGRO permettent d'obtenir une mousse onctueuse qui s'accroche dans un premier temps, sur les surfaces verticales sous forme d'une couche épaisse d'une dizaine de millimètres. Pendant une à deux minutes la mousse reste stable puis, par rétraction elle se déplace sur la surface, assurant par son pouvoir mouillant une pénétration en profondeur des agents détersifs et bactéricides. L'abaissement de la tension superficielle provoque un décollement des souillures activé par l'effet mécanique de la rétraction.

Après 5 à 10 mn, en fonction de la température ambiante, la mousse fait place à un film mince. Cette transformation évite l'inconvénient des rinçages prolongés nécessaires dans le cas des mousses persistantes dont l'abaissement de tension superficielle sur les surfaces est insuffisant.

PRINCIPALES APPLICATIONS

Nettoyage, sanitation des surfaces et Matériels dans :

- les abattoirs de porcs, bovins, volailles,
- les parcs d'attente des animaux.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

H314 : Provoque une grave brûlure de la peau.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P261 : Éviter de respirer les poussières/vapeurs/aérosols.

P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P314 : consulter un médecin en cas de malaise.

P302 + 352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P332 + P353 : EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE : Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



Produit dangereux, respecter les précautions d'emploi.